

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de la commune de Thiron, district de Nogent-le-Rotrou, qui annonce que toutes les dépouilles des églises ont été déposées au district et demande un établissement national dans cette commune, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de la commune de Thiron, district de Nogent-le-Rotrou, qui annonce que toutes les dépouilles des églises ont été déposées au district et demande un établissement national dans cette commune, lors de la séance du 15 germinal an II (4 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 134;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_28984_t1_0134_0000_9

Fichier pdf généré le 01/02/2023

Il faut observer, Citoyens représentans, que cet établissement s'est formé au moment où cette commune avoit déjà envoyé à la Convention nationale ou remis au représentant du peuple Javogues, environ 600 marcs d'argenterie, en cuillères, fourchettes et argenterie d'église, et encore 145 000 liv. dont 64 000 en espèces et le reste en assignats que j'ai moi-même de la part des habitants de la même commune remis au représentant Javogues, en pur don pour en faire hommage à la Convention nationale.

Vous voyez, Citoyens représentans, qu'en volant de cette manière au secours de la Patrie et de l'humanité, les tyrans et leurs suppôts n'auront pas beau jeu. Il y a longtemps qu'on ne voit plus dans cette commune aucune marque de féodalité ni de fanatisme; mais à chaque décade le temple de la Raison retentit des hymnes de la Liberté et des cris de *Vive la République* ».

BOURGEOIS (présid. du trib. criminel).

20

La société populaire de Maussanne-les-Baux, district de Tarascon-sur-Rhône, annonce que le décret par lequel Marseille a repris son nom, a comblé de joie les patriotes, consterné les aristocrates et toutes les factions adjacentes. « L'erreur du moment avait couvert de nuages la gloire d'une cité fameuse par les services qu'elle a rendus à la Révolution : vous les avez dissipés. Marseille a repris son nom, le décret qui le lui rend a comblé de joie les patriotes et consterné les aristocrates. Continuez, représentants, à mériter la confiance du peuple (1). Que la sainte Montagne reste ferme, dit-elle; les tyrans seront pulvérisés, la patrie sera sauvée, et la République triomphera. ».

Insertion au bulletin et renvoi au comité de division (2).

21

La société populaire de la commune de Thiron, district de Nogent-le-Rotrou, en félicitant la Convention nationale sur ses travaux, et l'invitant à rester à son poste, annonce que toutes les dépouilles de son église ont été déposées au district; elle demande un établissement national dans cette commune.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique (3).

[Thiron, 12 vent. II] (4).

« La Société populaire de Thiron félicite la Convention de tous ses travaux depuis le 31

de may, 1^{er} et 2 de juin, rend hommage aux mânes de Marat et de Châlier l'invite à rester à son poste jusqu'à la destruction de tous les tyrans coalisés, et jusqu'à ce qu'elle ait parachévé le bonheur des Français qu'elle a si bien commencé.

Thiron possédoit une abbaye de bénédictins, une école militaire, ce qui avoit livré cet endroit à un fanatisme complet, cette race monacale avoit trompé tous les citoyens, qui se sont lassés de toutes ces supercheries; aujourd'hui les sans-culottes se sont enfin montrés, ont reconnu leurs erreurs, ont livré le combat à tous ces moines, ont démeublé l'église, ont renversé, brisé tous ces saints, et figures hideuses du fanatisme, ont envoyé leurs ornements à Nogent, chef-lieu de district, trois voitures de cloches, environ trente livres d'argenterie, sept à huit voitures de cuivrie, fers, plombs, matelas, couvertures et autres effets pour les armées sortiront de cette commune d'ici quatre à cinq jours pour se rendre au chef-lieu du district, ont juré d'un cri unanime, guerre aux tyrans, au fanatisme à tout ce qui est moines et prêtres ont juré de se ranger autour de la Montagne de la Convention. Ces citoyens dévoués au sans-culottisme et au républicanisme les plus sincères, plusieurs citoyens ont déposé des dons patriotiques es mains des commissaires dudit district pour l'épuration des communes suivant l'arrêté du citoyen Bentaïble, représentant du peuple dans les départements d'Eure-et-Loir et de l'Orne.

Prient la Convention de subvenir à leurs besoins car ils sont tous pauvres, en choisissant les maisons des ci-devant collèges et abbayes qui sont très vastes et propres à un établissement national quelconque, la vente de ces objets ne produirait pas le quart du prix de ce qu'ils valent; ainsi l'intérêt de la République, le bien des citoyens de l'endroit peuvent engager la Convention à accéder à la présente demande des sans-culottes de Thiron.

Vive la République, Vive la Convention, Vive la Montagne. »

GILLOT (présid.), LERMELINE (secrét.).

22

[MALLARMÉ] représentant du peuple près les départemens de la Meuse et de la Moselle, pour l'organisation du gouvernement révolutionnaire, annonce à la Convention que, dans la commune de Metz, il a créé des autorités vierges, dont l'énergie républicaine promet une longue chaîne de succès; il n'a mis en place que des vétérans patriotes de 1789; les modérés dangereux, les ennemis secrets de la Montagne et de ses travaux, sont jetés dans le séjour qui convient au crime.

La société populaire a subi une épuration stricte, mais nécessaire. Les sans-culottes sont là, comme dans toute la République, les enfans de la nature et de la vérité; ils ne forment plus qu'un tout avec leurs magistrats. Les uns et les autres, intimement liés, ressemblent à ce bataillon célèbre de l'antiquité qui présentait sur les quatre faces une forêt de lances hérissées; ils marcheront au pas de charge, et ce sera contre les abus et les tyrans.

(1) Bⁱⁿ, 16 germ. (suppl¹); Débats, n° 566, p. 323..

(2) P.V., XXXIV, 418.

(3) P.V., XXXIV, 418. J. Sablier, n° 1238; Bⁱⁿ, 30 germ. (1^{er} suppl¹).

(4) D XXXVIII I, doss. 10.